



Avis médiation

Par Alouette29

Bonjour

je souhaiterai un avis concernant une demande de médiation demandée par ex mari qui continue son harcèlement , menaces , plainte récente de sa part , avec plainte pour non représentation d'enfant alors que j'avais respecté le jugement .

Il continue a faire cette demande de médiation alors que son comportement est à l'opposé d'une possible communication et d'échange , il continue a vouloir tout contrôler

aucun juge n'a noté de médiation obligatoire mais il est manipulateur , et continue ses mensonges

cette médiation est illusoire et vouée a l'échec

est ce que a votre avis il faudrait aller a une seance individuelle et exposer les faits ou ne pas y aller du tout

il ne détaille pas ses attentes de cette médiation .

je vous remercie

cordialement

Par kang74

Bonjour

Cela dépend dans quel cadre il demande cette médiation .

Avez vous un jugement signifié ?

Y a t il des elements nouveaux qui pourraient amener à le changer ?

Avez vous porté plainte (pour dénonciation calomnieuse, pour harcèlement ?)

Rien ne vous empêche de faire étudier vos éléments factuels par un avocat .